

Comité Hygiène et Sécurité du 15 décembre 2011

La FSU a fait le choix de faire sur ce point une déclaration de principe pour des raisons de lisibilité et cela ne nous empêchera pas bien sur d'intervenir sur toutes les questions mises en débat.

Dans cette déclaration nous voulions revenir sur le choix de la collectivité de déménager les agents de la DGAS sur ce bâtiment. Nous avions voté pour au CTP du 23 juin 2010 notamment par rapport au fait que la collectivité avait accepté l'abandon d'un système open space pour le cloisonnement des bureaux. Mais beaucoup de points avaient été soulevés lors de ce CTP par les organisations syndicales et l'administration était consciente des problèmes et des désagréments qu'engendraient ce déménagement, notamment la répartition des bureaux par les services dans le cadre d'un débat en interne avec un maximum de transparence, la question très importante du poids des armoires pleines de dossier sur un bâtiment qui n'est pas prévu pour cela, la question importante de la confidentialité pour une direction comme la DGAS dont les services reçoivent de nombreux usagers mais aussi des partenaires, le problème généré par les travaux extérieur qui sont loin d'être terminés et qui obligent encore les agents et les usagers, qui doivent se rendre sur le site, à effectuer un parcours du combattant et puis la question plus individuelle mais ô combien centrale de l'angoisse et du stress générés par ce déménagement. Pour de nombreux agents concernés cela faisait depuis 1995 qu'ils étaient en poste sur HD 13.

Il était donc prévu lors de ce CTP du 23 juin 2010, d'une part que la collectivité prenne le temps d'organiser ce déménagement afin d'éviter qu'il s'effectue dans l'urgence et que d'autre part avec la DRH et les services concernés nous réduisions considérablement l'impact de tout les problèmes énumérés. Or, cela n'a pas été totalement le cas, le personnel a eu cet été en plus à supporter de graves problèmes d'hygiène avec des puces sur le mobilier et des problèmes de températures très élevées dans les bureaux liés aux défaillances techniques du système de climatisation.

Aujourd'hui nous sommes réunis pour un CHS plénier avec à l'ordre du jour plusieurs problèmes à régler. Nous espérons avoir des réponses concrètes à communiquer aux collègues.

Nous constatons tout de même, en prenant du recul et en étant respectueux et reconnaissant du travail effectué par les agents de la filière technique pour mettre en conformité ce bâtiment, que malgré tout le modernisme et l'apparat, de notre point de vue ce bâtiment ne correspond pas et ne convient pas aux besoins et aux missions des services qui y sont affectés.

Ordre du jour :

- Procédure d'utilisation de la classothèque (soumis au vote)
- Insertion (Mise en place d'une enquête souffrance au travail pour l'insertion)
- Communication du rapport amiante
- Un point sur la ventilation, chauffage et fluides.
- MDPH Mesure d'exposition au bruit et demande de réaménagement des bureaux d'accueil.
- Cafétéria mesure d'exposition au bruit
- Eclairage du parking et signalisation d'accès.
- Point sur l'aménagement de la salle de sport.
- Bureau et panneaux syndicaux avec aménagement.

.